ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Les grèves de Roubaix-Tourcoing

Chez les layetiers

PLEINE SATISFACTION EST OBTENUE

Une entrevue entre les délégués patronaux et ouvriers a eu lieu, hier soir, sous la présidence de M. Robert, inspecteur du Travail. Un contrat a été signé donnant pleine satisfaction aux ouvriers.

Le salaire minimum pour les ouvriers qualifiés est fixé à 3 fr. 20 de l'heure ; Manœuvres de plus de 18 ans, 2 fr. 35, restant entendu que tous les quatre mois les manœuvres débutants devront obtenir une augmentation de 0.15 l'heure pour atteindre le maximum, 2 fr. 85 ; Jeunes gens de 16 à 18 ans, 2 fr. 20 l'heure, jusque 3 fr. 20, suivant aptitudes ; Apprentis débutants, de 13 à 16 ans, de 1 fr. 20 à 2 fr. 20 l'heure.

Dans les tramways

LE CONFLIT NE SEMBLE PAS SUR LE POINT DE FINIR

La possibilité d'un accord prochain n'apparaît pas encore. Dans tous les Syndicats s'organisent les souscriptions en faveur des grévistes. Les résultats acquis dépassent déjà les espérances des organisateurs. La lutte peut continuer longtemps encore.

Le Syndicat des Tramways rappelle aux ouvriers des autres corporations que leur devoir est de n'accepter aucun travail pour les Compagnies tant que durera le conflit. Cette recommandation est inutile pour ceux des Tramways qui ont déjà donné des preuves suffisantes de leur solidarité dans cette grève.

L'accident de jeudi

L'AGENT DUJARDIN VA MIEUX

Nous avons relaté l'accident survenu jeudi par suite du tamponnement d'un tramway avec un camion-automobile. L'agent de police Dujardin projeté sous les roues du camion, avait dû être transporté à l'hôpital dans un état très grave.

M. le docteur Batruille, qui lui a donné les premiers soins, a diagnostiqué une fracture de l'omoplate, et une déchirure du bassin. L'état du blessé était hier soir aussi satisfaisant que possible.

LE CHIEN DIVAGUAIT

Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Albert Delaplace, mécanicien, rue des Sept-Ponts, 24, pour avoir laissé divaguer son chien par les rues.

ON ARRÊTE TROIS MALFAITEURS

En vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction Gobert, en date du 18 mai dernier, trois individus ont été arrêtés hier, sous l'inculpation de vol et violences, à agent de la force publique. Ce sont : Mathilde Claebots, 22 ans, journalière, rue Marceau, 47 ; Jean Wallaeys, 26 ans, journalier, rue des Longues-Haies, 204, et Anne Joveneau, femme Masure, 30 ans, journalière, même domicile.

Ils seront déférés au parquet de Lille ce jour.

DES LIVREURS DE CHARBON PRÉLEVAIENT DES BÉNÉFICES

Trois transporteurs de charbon, chargés des livraisons dans le quartier Jean Ghislain, accusés par plusieurs habitants de ce quartier de faire des prélèvements sur les sacs qui leur sont confiés, seront poursuivis. Ce sont : Léonce Millot, rue Corneille, 8 ; J.-B. Ochetéux, rue de Lannoy, 309 bis, et Auguste Vanrenberghe, rue d'Alger, 232.

FERMEZ A L'HEURE

Procès-verbal a été dressé contre M. Jean Deprince, dont le café, rue Bernard, 36, était ouvert à 11 heures 15 du soir.

NOS CONCERTS D'ÉTÉ

Voici le programme du concert public d'été qui sera donné par la Concordia-Harmonie, le dimanche 6 juin courant, de 16 heures 30 à 18 heures 30, au Parc de Barbieux :

PREMIÈRE PARTIE : Le Pluviose, allegro militaire, A. Delbecq. — Sylvio Pellico, ouverture, G. Wettge. — Cypris (fantaisie polka pour cornet à pistons, soliste M. E. Gragez), A. Petit. — Ballet d'Isoline, A. Messager.

DEUXIÈME PARTIE : — Concerto pour clarinettes, G. Wettge. — Lakmé, fantaisie sur l'Opéra, Léo Delibes. — Valse interrompue, La Montagne,

2uasdia-59L dr ; ksé,C hb eP h

SERVICE MUNICIPAL DES MARIAGES D'INDIGENTS

Le maire de Roubaix a l'honneur de rappeler à ses concitoyens que ce service fonctionne, comme par le passé, à la Mairie, (bureau de l'état-civil).

Ce service est chargé de faire venir toutes les pièces nécessaires aux mariages d'indigents ; de faire toutes les démarches pour la délivrance des certificats d'indigence.

Il fonctionne tous les jours pendant les heures d'ouverture du bureau de l'état-civil, ainsi que le mercredi, de 7 heures 30 à 8 heures 30 du soir et le dimanche de 10 heures à midi.

ASSURANCE POPULAIRE CONTRE L'INCENDIE

Le Maire de Roubaix a l'honneur d'informer la population qu'un bureau particulier de la Caisse départementale d'assurance populaire, urbaine et agricole, contre l'incendie, fonctionne à la Mairie de Roubaix où chacun peut prendre connaissance du règlement.

Des listes d'assurés et d'expectant (non encore assurés) liés à d'autres assureurs par des contrats en cours), y sont également ouvertes, pour l'inscription des adhésions immédiates ou différées.

Voici quelques uns des avantages de cette organisation :

Elle n'a pas la prétention de réaliser, et, en fait, ne réalise aucun bénéfice ; elle n'a point de capitaux à rémunérer, ni des dividendes à distribuer et ses tarifs sont les plus réduits ; elle n'engage les assurés que pour un an et sa garantie se renouvelle d'elle-même, d'année en année, par le simple paiement de la prime ; elle ne passe point ses assurés (à moins qu'ils ne réclament expressément cette formalité) de police, ni d'avenant et elle les libère ainsi du coût de ces actes ; elle donne à ses adhérents la facilité de s'assurer à la Mairie sans déplacement ni débours ; elle n'exige, en cas de sinistre, qu'une simple déclaration à la Mairie ; elle assure une estimation toujours équitable et un règlement simple et rapide des dégâts causés par le feu ; sa garantie suit les objets qu'elle assure dans tous les bâtiments où ils peuvent se trouver, lorsque la déclaration ne spécifie pas le local où ils sont déposés.

Elle n'exige aucune indemnité en cas de résiliation ou de diminution d'assurance, l'assuré étant toujours libre de se retirer ou de modifier son assurance quand bon lui semble et sans frais ; elle supprime la clause de tacite reconduction, qui a pour effet d'imposer la continuation de l'assurance qui prend fin pour une nouvelle période d'une durée égale à la première si l'assuré n'a pas soin de prévenir six mois à l'avance par lettre recommandée de son intention de la faire cesser ; elle laisse à des avantages encore plus grands qui seront envisagés quand le nombre des assurés donnera à l'œuvre un suffisant développement ; elle assure les risques d'incendie sans minimum quelque modiques qu'ils soient.

Pour tous renseignements : s'adresser à la Mairie de Roubaix, rue Neuve, 2me étage, (Direction du Secrétariat et de la Comptabilité).

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

A fin avril dernier, la population était de 120.835 habitants.

Pendant le mois de mai écoulé, il a été enregistré 273 naissances, 1.053 arrivées, 137 décès, 535 départs. A fin mai la population était de 121.489 habitants.

En exécution de la loi du 8 août 1893, il a été reçu en mai 306 déclarations de personnes de nationalité étrangère exerçant une profession, un commerce ou une industrie à Roubaix.

301 déclarations d'accidents de travail ont été reçues pendant le mois de mai écoulé.

AVIS AUX REFUGIÉS

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour la période du 16 avril au 2 mai, aura lieu lundi prochain 7 juin, salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre indiqué ci-après : Matin, de 8 à 11 heures, de 1 à 1.100 ; Soir, de 2 à 4 heures, de 1.151 à la fin.

Les Belges seront payés en même temps que les Français.

Les allocataires devront se présenter avec leurs cartes de relatives remplies.

LES AMIS DU THÉATRE

Une réunion générale aura lieu demain matin dimanche, à 10 h. 30, salle Pandore, rue Pauvrée.

Le Comité se trouve dans l'impossibilité matérielle — vu le grand nombre d'adhérents — d'adresser une convocation à chacun. Il invite donc ses membres ainsi du reste que tous les Roubaisiens que la question théâtrale intéresse, à assister à cette réunion.

Ordre du jour extrêmement important.

A L'AMICALE DES ARTS

Le Comité directeur se réunira ce soir, samedi à 19 h., à l'école, 130, rue des Arts, pour la remise des dernières listes des membres.

CŒCILIA ROUBAISIENNE

Samedi 5 courant, à 20 heures, précises, répétition partielle et générale, au siège, café E. Dubus, 41, rue du Chemin de fer. Présence indispensable.

TOURCOING

LE RAVITAILLEMENT DES CHEVAUX

Une distribution d'avoine aura lieu à partir du 8 juin (350 kilos par cheval).

Les propriétaires de chevaux devront faire leurs demandes au Bureau commercial (Mairie) où il leur sera délivré un bon contre paiement de la quantité qui leur est allouée.

Les inscriptions seront reçues le matin seulement, de 8 heures à 11 heures, dans l'ordre suivant : Lettres A B C, le mardi 8 juin ; D, le mercredi 9 ; E F G H, le jeudi 10 ; I J K L, le vendredi 11 ; M N O P, le mardi 15 ; Q à Z, le mercredi 16. — Prix : 98 francs les 100 kilos.

LE COKE A DOMICILE

SECTEUR 12. — L'inscription aura lieu les lundi 7 juin, cartes roses. — Mardi 8 juin cartes grises, 27, rue Carnot, ou à l'usine à gaz.

Pour 1 et 2 personnes, 5 hectolitres ; pour 3 à 5, 8 hectolitres ; pour 6 personnes et plus, 10 hectolitres. — Prix : 14 fr. 50 l'hectolitre, plus 0,50 pour transport. — Se munir de la carte de pain.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Renée Montagne, rue Nationale, 122. — Georges Montagne, rue Nationale, 122. — Jacques Delobel, rue Ratteur, 60. — Marie-Louise Honoré, rue Saint-Omer, 75. — Solange Descamps, rue du Château, 39. — Eliane Costeur, rue de la Latte, 106.

DÉCÈS. — Elise Duboquet, 75 ans, boulevard Bayard, 41. — Oscar Fourez, 2 mois, rue de Fives, 12. — Alfred Castelain, 47 ans, rue Jean-Bart prolongée, 18. — Jules Seebts, 45 ans, rue Nationale numéro 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

DISPARITION D'UN ENFANT DE 12 ANS

Le jeune Henri Sinnaeve, âgé de 12 ans, demeurant rue de Tourcoing, 139, est disparu depuis jeudi. Il avait dit à ses petits camarades qu'il allait se baigner à la Marque, amont du canal de Croix, et l'on est complètement sans nouvelle depuis.

Henri Sinnaeve est blond, de taille moyenne, il est assez gros.

ÉTAT-CIVIL. — Naissance. — Herbaut André, rue des Champs, impasse Masurel, 7.

Procès-verbaux. — Pour avoir roulé sur les trottoirs, en vélos, rue Dubled, la police locale a dressé les contraventions suivantes : Herrault René, 58 ans, à Wasquehal (Petit Cottignies) ; Delbecq Alfred, 13 ans, Villa Guerière, Wasquehal ; Maes Désiré, 14 ans, rue Kléber, 22, à Wasquehal ; Vermeesch Henri, 13 ans, avenue Hannart, à Wasquehal ; Lebrun Lucien, 33 ans, rue d'Hem, 40, à Flers ; Charlet Florent, 43 ans, avenue Hannart, 46, à Croix ; ce dernier n'ayant ni plaque d'identité, ni avertisseur est passible de trois condamnations.

LILLE

L'auto fantôme de la T. M.

SON VOLEUR EST ARRÊTÉ

Nous avons, hier, signalé l'exploit de ce malfaiteur qui, en plein jour, en se faisant passer pour un chauffeur attaché à l'organisation, réussit à s'emparer d'un camion auto appartenant à un parc de T. M., situé à Ronchin, et à filer en compagnie de ce véhicule.

La poursuite dont cet individu fit l'objet de la part de la police, ne donna aucun résultat. Sa trace fut complètement perdue aux environs d'Ascq.

Cependant, le signalement qu'on avait pu obtenir de ce personnage permit de l'identifier et de retrouver cette trace, ainsi que l'on va le voir.

Il a été possible en même temps, et cela grâce au service que dirige si habilement le chef de la sûreté lilloise, M. Perny, de remettre la main sur le camion-auto dérobé, qui, dans la soirée de vendredi, fut ramené à bon port.

C'est le sous-inspecteur Deffrennes, assisté du brigadier Delbecque, que M. Perny avait chargé de suivre cette affaire.

Or, dans la seconde partie de l'après-midi de vendredi, les policiers mettaient la main au collet de l'auteur du vol, juste au moment où il rentrait à son domicile, 70, rue du Collège, à Roubaix.

Il s'agit d'un sieur Henri Dezille, originaire de la Sarthe, où il est né en 1895, et qui exerçait la profession d'automobiliste.

Comme Dezille portait sur lui, au moment de son arrestation, la plaque de contrôle du camion-auto volé par lui et que par mesure de prudence il avait préalablement dévissée, l'automobiliste ne put nier les faits dont on l'accusait. Mieux, il fut contraint d'indiquer au sous-inspecteur Deffrennes qu'il avait remisé le véhicule volé derrière un estaminet de la rue du Tilleul, où effectivement, on le retrouva.

En même temps que le coupable, on appréhenda son amie, avec qui il demeurait, et tous deux furent ramenés à Lille.

On croit que Dezille avait volé le camion-auto pour le revendre, après l'avoir convenablement « maquillé ».

L'enquête sur cette affaire n'est pas complètement terminée et nous y reviendrons, mais d'ores et déjà nous croyons pouvoir dire que l'amie de Dezille ne serait pas inquiétée plus longtemps à propos de cette affaire.

Les voleurs sont partout

LE CHAUFFEUR ÉTAIT UNE FRIPOUILLE

Le 3 courant, un nommé Daguesse Paul-Arnold-Pierre, 33 ans, sujet belge, chauffeur au service du Comptoir syndical du Nord, 24, rue Ban-de-Wedde, partait à 7 heures du matin pour effectuer livraison de marchandises diverses, dans la direction de Loos, Haubourdin et Santes. Son camion renfermait pour une somme de 12.000 francs de marchandises. Le chauffeur était accompagné d'un garçon livreur, Jules Bayaert, 18 ans.

Vers 3 heures du soir, sur la route d'Haubourdin à Santes, le camion culbuta dans un fossé, sur un monceau de fils barbelés. Daguesse se rendit aussitôt à Haubourdin, téléphona au Comptoir, annonçant la panne, mais en déclarant à ses patrons que cette panne ne donnerait lieu qu'à un léger retard, étant facilement réparable. Avant d'aller téléphoner, il avait prié le jeune livreur de rester sur place, l'invitant à lui donner sa sacoche qui contenait 9.454 fr. 50, produit des livraisons faites à cette heure de la journée. Il déclara à ce dernier qu'il allait à Lille chercher du secours et qu'il remettrait la dite sacoche et son contenu à leur patron.

Le jeune Bayaert, confiant, remit donc la sacoche. Il attendit en vain le retour du chauffeur. D'autre part, le directeur du « Comptoir », ne voyant pas rentrer son camion, se rendit sur les lieux. Il ramena le véhicule et le livreur, puis alla déposer plainte entre les mains de M. Desbordes, commissaire de police. Des premiers éléments de l'enquête, il résulte que le coup était prémédité. Le chauffeur avait choisi le point de chute. Il connaissait le chemin où il savait pouvoir échouer sans risques. D'autre part, sa femme était venue le rejoindre en cours de route !

Le jeune livreur est hors de cause.

CE CHARRETIER NE VALAIT PAS MIEUX

La veille de l'Ascension, le directeur de la biscuiterie Gesiot et Voreux avait confié à un charretier de la maison, le sieur Victor Houtte, demeurant 15, place des Quatre-Chemins, une somme de 4.050 francs, avec charge d'aller en gare y chercher des colis envoyés contre remboursement.

Or, Houtte dépensa 50 francs sur cette somme et, ne pouvant les rembourser, fila vers Paris avec le reste. Selon ses dires, il se fit « entôler » pour 3.500 francs et dépensa à boire les 500 fr. qui lui restaient.

Dépourvu de tout pécule, l'indélicat charretier débarquait hier à Lille et allait se constituer prisonnier au commissariat de la place Saint-Martin.

Il fut envoyé au Parquet, puis écroué, après avoir subi un interrogatoire de la part de M. Merchier, juge d'instruction.

AU CENTRE D'APPAREILLAGE

Au cours de l'avant-dernière nuit, un important lot de lingerie, comportant cinq couvre-lits en piqué et dix paires de draps, a disparu du centre d'appareillage de la rue Léon-Gambetta.

Le tout, en bon état, revenait de la blanchisserie et avait été déposé dans l'après-midi de jeudi, en deux gros colis, sous le hall de l'établissement.

On soupçonne de ce vol un militaire qui, sans raison plausible, a pu sortir vendredi à une heure très matinale du centre d'appareillage.

Un trafiquant d'or est pincé à la frontière

On a examiné hier au Parquet de Lille, qui l'a fait écrouer, un sieur Fichelle, originaire de Douai, que la Douane a arrêté à Mouchin.

Cet individu avait tenté de passer en bicyclette la frontière franco-belge. Une fouille habile permit aux douaniers de découvrir, cachée dans le tube de selle de sa bécane, une somme de 2.550 francs en or.

Bien entendu, le tout a été confisqué.

Avis aux amateurs !...

ENCORE UN DISPARU !

Cette rubrique devient décidément de mode. Voici, en effet, qu'on nous signale à nouveau la disparition d'un individu : Auguste Castelain, 54 ans, tailleur de pierre, qui demeurait 51, rue Balzac.

Castelain a quitté son domicile jeudi à 14 heures et n'y est plus reparu depuis. Cependant, on l'a vu après son départ, se promenant dans le quartier de Fives.

Le disparu est un faible d'esprit atteint en outre d'une grave maladie nerveuse. Il était vêtu, la dernière fois qu'on l'a aperçu, d'une vareuse de coton et d'un pantalon de couleur noire ; coiffé d'une casquette de même nuance et chaussé de napolitains.

Il porte derrière la tête une cicatrice très visible.

PETITES NOUVELLES

MALENCONTREUSE CHUTE. — En passant vers 16 heures 30, rue Esquermoise, M. Jules Lefebvre, 52 ans, domicilié à Nieppe, de passage à Lille, glissa sur le trottoir et perdit l'équilibre. Il tomba si malencontreusement qu'il se fractura la jambe droite. On le transporta à l'hôpital de la Charité en voiture d'ambulance, après qu'il reçut les soins d'un docteur.

ESSENCE A BON MARCHÉ. — Un procès-verbal, pour détournement de 2 litres d'essence et de 2 bidons d'huile, commis au préjudice des R.-L. a été infligé à Achille Labitte, chauffeur d'auto, 98, Boulevard de la Liberté.

LE FOIN INCENDIAIRE. — A 18 h., un commencement d'incendie rapidement éteint, s'est déclaré dans un hangar rempli d'articles de ménage, appartenant à M. Hubert Seynave, 4, rue Colbert. On a tout lieu de croire que c'est le foin dont étaient entourés ces objets, qui en s'échauffant, s'enflamma. Les dégâts peu importants sont couverts par une assurance.

Société des Mines de Lens

LEGS de Monsieur DANEL

Liste provisoire des ouvriers retraités remplissant les conditions requises pour obtenir la rente annuelle de 100 francs, dont le paiement aura lieu dès que le titre de rente aura pu être reconstitué.

MM. Largillière Pierre (ancien bénéficiaire), Housieaux Émery (1860), Lehu Louis (1860), Mouton Vulgan-Joseph (1856), Housieaux Louis (1860), Toulouse Augustin (1860), Mayeux Louis (1861), Lœul Pierre (1861), Casier Jules (1861), Copin Jules (1861), Deconinck César (1862), Mouton Alfred (1862), Caron Louis (1862), Hugot Jean-Baptiste (1863), Thobois Joseph (1863), Leveugle Auguste (1863), Seceh Augustin (1863), Bève Arthur (1864), Tondeur Joseph (1864), Quest François (novembre 1864).

1° La date entre parenthèses est celle de l'entrée à la Société.

2° Passé le délai d'un mois, cette liste deviendra définitive. 12.256.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

TOMBÉ D'UN TRAIN

Le sieur Julien Delos, ouvrier de la voie, demeurant rue de Béthune, 379, avait pris place dans un train de messagerie, lorsque soudain, par suite d'un faux mouvement inexplicable, il tomba sur la voie.

Dans sa chute, il ne se fit heureusement qu'une plaie à la face et une contusion à l'œil droit. — Après un léger pansement, le blessé put regagner son domicile.

PIED ÉCRASÉ. — M. Louis Deschilrre, demeurant rue Neuve, 10, à Lomme, était occupé à des travaux de peinture à l'usine Robert Marc Alpine et Sous, lorsqu'il reçut une pièce de bois sur le pied gauche. Trois semaines de repos.

LOMME

CHUTE MALHEUREUSE. — En travaillant dans un chantier de la rue Lenglart, le manœuvre Rémy Delbarre, 22 ans, demeurant cour Wacrenier, fit un faux mouvement. Il tomba si malheureusement qu'il se fractura la rotule de la jambe droite. Il subira de ce fait une incapacité de travail de deux mois.

HELLEMMES

AU FEU. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, vers une heure trente de l'après-midi, dans une dépendance de la retorderie de M. Frings, située rue Victor-Hugo.

Les pompiers d'Hellemmes, accourus sur les lieux, se rendirent maîtres du feu, au bout d'une heure d'efforts.

M. Coissard, commissaire de police, a ouvert une enquête, pour rechercher les causes de cet incendie.

Le CRÉDIT DU NORD

garantit actuellement l'irréductibilité des souscriptions aux obligations du

CRÉDIT NATIONAL

5 o/o nets à lots émises 485 francs

garanties par l'État

20 MILLIONS DE LOTS ANNUELS

DUNKERQUE

Les Dockers sont menacés de « Mesures patronales »

Au moment où l'on pouvait penser que la reprise du travail au port, après de longues semaines de grèves, allait s'effectuer sans de nouveaux incidents, la situation est redevenue troublée.

Hier, ainsi que nous l'avons dit, le groupe des dockers qui devait travailler pour la maison Worms, a décidé de mettre à l'index cette maison.

A la suite de cet incident, le Comité de Défense a adressé une lettre de protestation au Syndicat des dockers, où, trouvant que ce dernier ne s'est pas conformé à l'accord intervenu, il l'informe que si, dans le délai de 48 heures cet accord ne reçoit pas une pleine application, il sera dénoncé, et que des mesures patronales seront prises.

Aujourd'hui, la situation est restée la même, mais elle laisse de grandes inquiétudes.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Deux mots en réponse à une fausse information

L'« Echo du Nord », dans une note commentant notre mise en liberté, déclare que :

« M. Gobert, juge d'instruction, auquel ils avaient adressé une demande en liberté provisoire, a fait droit à cette requête en signant l'ordonnance à 17 heures 30 ».

A cette communication nous opposons le démenti le plus formel, le plus catégorique. Nous n'avons rien sollicité, ni rien écrit. Il rien signé. Les victimes n'ont pas à demander de pardon à leurs bourreaux. Si M. Gobert a signé une ordonnance, c'est que, sans doute, il a reçu des instructions en ce sens.

D'autre part, nous tenons à protester contre le qualificatif de « **gréviculteurs** », qu'un peu plus loin le préposé aux échos judiciaires nous octroie.

Nous ne pensons pas que le Département du Nord soit la propriété exclusive des dirigeants de l'« Echo du Nord ». Nous resterons dans le Département du Nord le temps nécessaire pour renseigner nos amis et leur dire publiquement les beautés d'un régime où l'arbitraire, l'intolérance et l'illégalité font loi.

THYS, DUMERCQ.

LE MEETING THYS-DUMERCQ

C'est dimanche 6 juin, à dix heures du matin, que sous les auspices de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord, aura lieu, à la Halle aux Sucres, le meeting THYS-DUMERCQ.

Les camarades viendront en foule applaudir les deux vaillants militants qui, au mépris de leur liberté, se sont si admirablement dépensés pour le triomphe des revendications prolétariennes.

Ce meeting, par son ampleur, sera la réponse de la classe ouvrière tout entière, à l'arbitraire gouvernemental.

A ROUBAIX

DANS LA BRASSERIE

Les camarades de la commission administrative du syndicat, ainsi que tous les délégués de brasseries, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 5 juin, à 8 heures du soir, à la Bourse du Travail.

Vu l'importance de la décision à prendre, tous les camarades se feront un devoir d'être présents à la réunion.

A LILLE

CHAMBRE SYNDICALE DU TEXTILE

Condoléances. — Vendredi, 4 courant, ont eu lieu les funérailles du regretté camarade Auguste Monpays, ouvrier ourdisseur du tissage Lechat, à Fives, décédé à l'âge de 42 ans, victime d'un terrible accident du travail.

Sur sa tombe, le camarade A. Bauche, secrétaire du Syndicat Textile, a retracé la vie de ce vaillant camarade, membre du Syndicat Textile depuis vingt années, camarade serviable, bon époux, estimé de tous ceux qui l'ont connu et qui meurt d'une mort affreuse, au nom de la Chambre Syndicale Ouvrière du Textile, à sa femme, à ses enfants éplorés, à sa famille, nous adressons ici l'hommage de notre sympathie attristée.

Pour la commission, le secrétaire :
A. BAUCHE.

UN ORDRE DU JOUR DES OUVRIERS DU GAZ

Les ouvriers du Gaz, réunis hier en assemblée générale à la Bourse du Travail, après avoir entendu les explications de leurs secrétaires sur les résultats de l'entrevue entre les délégués et les représentants de la Compagnie, se déclarent satisfaits du nouveau barème de salaire.

Affirment néanmoins leur solidarité avec les employés, dont la situation n'est pas encore réglée ; espèrent que la Compagnie fera diligence pour se mettre d'accord avec ses employés quant au nouveau barème de traitement et aux conditions de travail à pratiquer se déclarent prêts à cesser à nouveau le travail si la situation des employés n'était pas réglée à brève échéance.

Se séparent aux cris de : Vive le Syndicat ! Vive l'organisation ouvrière !

SYNDICAT DES CUIRS ET PEAUX

Une très importante réunion des ouvriers des cuirs et peaux a eu lieu mercredi soir, à la « Ville de Bruxelles ». Le camarade Morel, délégué de la 2e région, a longuement exposé la situation. Son discours, empreint du meilleur bon sens et très documenté, a été écouté avec silence et longuement applaudi.

En fin de réunion, le camarade Sorge, secrétaire du syndicat de Lille, a lu l'ordre du jour suivant, qui a été adopté à l'unanimité :

« Les membres des corporations afférentes à l'industrie des cuirs et peaux de Lille et la région, après avoir entendu l'admirable discours du camarade Morel, délégué régional, de la 2e région et s'inspirant des utiles leçons qui en découlent, s'engagent à rester plus unis que jamais à leur organisation professionnelle, c'est-à-dire au syndicat, et à faire leur devoir d'ouvriers conscients, pour amener les camarades qui restent encore en dehors de l'organisation syndicale ouvrière, et lève la séance au cri de : Vive l'union et la solidarité ouvrière ! Vive la C. G. T. ! »

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Les ouvriers chaudronniers, tuyauteurs et monteurs sans travail peuvent se présenter au bureau du Syndicat, rue de Fives, 28, pour travail. Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Section des Mécaniciens, Ajusteurs, Tourneurs, Forgerons, Machines Outils, etc. — Assemblée générale de la section le samedi 5 juin, à 6 heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DU BATIMENT

Section de Phalempin. — Une assemblée aura lieu samedi 5 juin, au siège salle Festelin.

Le secrétaire : G. DUBACQ.

A ALLENNES-LES-MARAIS

Réunion des ouvriers mineurs samedi prochain 5 juin, à 5 heures et demie du soir, chez le camarade Goudin Louis.

Le secrétaire : MENUE Louis.

DIMANCHE

TYPOS, IMPRIMEURS, LITHOS, PAPETIERS PAPETIÈRES, etc. — L'assemblée générale aura lieu demain dimanche 6 juin, dans la grande salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

A dix heures, pour les typos, imprimeurs, clicheurs, etc.

Ordre du jour : 1. Admissions ; procès-verbaux — 2. Compte-rendu de la conférence des groupes régionaux tenue à Paris — 3. Compte-rendu des réunions mixtes — 4. Questions diverses.

— A dix heures et demie, dans la même salle de la Bourse du Travail, réunion pour les lithographes, papetiers, papetières, etc., avec le même ordre du jour, étant donné que tous appartiennent à la Fédération du Livre.

La décision de l'arbitre choisi par les délégués des maîtres-imprimeurs et par les délégués des Syndicats ouvriers n'étant pas connue actuellement, elle sera donnée dimanche à l'assemblée générale.

Vu l'importance de l'ordre du jour, nous comptons sur la présence indispensable de tous nos membres.

Pour le Comité intersyndical :
Louis MASSON, secrétaire-général.

Le Comité des lithos se réunira à 10 heures.

P. S. — Les membres du Syndicat des Typos actuellement sous les drapeaux et ayant un an de sociétariat, sont priés d'envoyer leur nom et adresse au camarade MASSON, 186 bis, rue de Paris (Bourse du Travail).

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Section des électriciens. — Dimanche 6 juin 1920, à 9 heures 30 du matin, salle Viviande, rue de Fives, 83, assemblée générale.

Ordre du jour : réponse patronale pour le renouvellement de la Convention ; délégués d'ateliers.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DU TONNEAU. — Une assemblée générale de tous les ouvriers tonneliers est convoquée pour le dimanche 6 juin, à 10 heures du matin, au siège, 32, rue de la Clef. La présence de tous est indispensable.

Ordre du jour. — Questions importantes à régler concernant les brasseries et céruse.

Pour la commission, le secrétaire-adjoint :
Marcel GUILLUY.

ALIMENTATION

Section des travailleurs de l'Amidonnerie. — Tous les ouvriers et ouvrières de l'Amidonnerie sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 10 heures précises du matin, chez Vermelin, rue d'Emmerin, à Haubourdin. Décision à prendre au sujet des salaires.

Le camarade MULLIER, conseiller prud'homme, prendra la parole.

Le Secrétaire : VALECAMPS.

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE ET CHARRONNAGE DE LILLE ET ENVIRONS. — Dimanche 6 juin, réunion extraordinaire, à 9 heures du matin, rue du Molinel, 19, « A la Ville de Bruxelles ».

Vu l'importance de la réunion, il est indispensable que tous les membres y assistent, car il y a à l'ordre du jour l'élaboration du nouveau tarif et la commission mixte.

Nous comptons sur tous, on commencera à neuf heures précises. La maison Vandenbusche est spécialement invitée à cette réunion.

Le Secrétaire : VERCAMPT.

TAILLEURS DE PIERRES BLEUES

Dimanche 6 juin (Ville de Bruxelles, rue du Molinel, 19), assemblée à 10 heures du matin.

A MARQUETTE

SYNDICAT DES OUVRIERS MEUNIERS. — Recette des cotisations dimanche 6 juin, de 9 à 12 heures du matin, chez le camarade Arthur Warlop, rue de Lille, 28.

Le trésorier : PLADYS Ernest.

LUNDI

AMEUBLEMENT

Réunion générale le lundi 7 juin, pour tous les camarades de l'ameublement, toutes sections réunies, à 6 heures très précises, à la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

La présence de tous est indispensable.

Questions très importantes.

Un délégué du bureau sera présent à cette réunion.

Le secrétaire, Hippolyte LOBEL.

LES OUVRIERS PATISSIERS-BISCUITIERS DE LA RÉGION DU NORD, sont invités d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu au siège de 6 à 8 heures du soir, le 7 juin.

Ordre du jour : responsabilités sur les infractions au règlement ; rétroactivité des salaires ; questions diverses.

Pour la commission,
Le secrétaire : DEU François.

SYNDICAT DES TAILLEURS et SIMILAIRES

Lundi 7 juin, à 7 heures précises, salle de la « Ville de Bruxelles », assemblée générale de tous les membres, toutes sections réunies.

Ordre du jour très important. Se munir de la carte confédérale.

Le secrétaire : M. PORREYE.

SECTION DES CHICORETIERS. — L'assemblée générale aura lieu le lundi 7 juin, à 6 heures et demie, au siège, 98, rue de Paris.

Ordre du jour. — Question vie chère.

Un pointage de cartes sera fait. Vu l'importance de cette réunion, la présence de tous est indispensable.

Le secrétaire : A. DE GEITERE.

Ulcères Variqueux

HÉMORROÏDES

VARICES — PHLÉBITE

Soulagement immédiat ; guérison certaine et sans danger par le

Sanpur DUBAT

Vous qui depuis des mois, des années même, souffrez de ces terribles maladies et qui avez tout essayé sans succès, suivez le traitement aux dragées de Sanpur, vous serez émerveillés du résultat. Le Sanpur à base de plantes inoffensives, purifie le sang, contracte les veines, décongestionne les organes ; la pommade Secoase calme la douleur et cicatrise les plaies. Ne prolongez pas votre martyre, des milliers de malades ont été guéris ainsi par le Sanpur (fl. 5.50 ; 30 fr. la cure de 6 flac.) et la Secoase : 4.50.

G. DUBAT, D^r en Ph^ie, 80, Faub. St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies.

PARTI SOCIALISTE

Réunion du Comité Central

Samedi, à sept heures très précises du soir, sous la présidence du citoyen DENEUBOURG, assemblée générale à l'Union de Lille. Ordre du jour : Causerie par le camarade CRETON, sur « La Crise du Charbon ».

Une question d'une importance capitale devant être discutée après les déclarations de notre ami l'adjoint au maire, la présence de tous les membres est indispensable.

La Commission administrative se réunira à six heures et demie.

Le Secrétaire : E. BAILLY.

COMITÉ DU VIEUX-LILLE

Conformément à la décision prise, samedi dernier tous les membres du Comité sont priés d'assister à la manifestation qui a lieu dimanche, 6 juin, rue du Faubourg de Valenciennes, 9, chez le citoyen Paul Darras.

Rendez-vous de tous les membres au siège, à « Brûle-Maison », à 2 heures un quart, pour partir à 2 heures et demie très précises.

Le secrétaire : Louis FEETERS.

COMITÉ JEAN JAURÈS DE SAINT-MAURICE

Tous les membres du Comité sont priés de se rendre au siège, chez Leplat, 237, rue du Faubourg de Roubaix, le dimanche 6 juin, à 14 heures du soir, pour partir avec le drapeau à la manifestation du Faubourg de Valenciennes, chez Darras.

L'insigne est de rigueur.

Le Secrétaire : JACOBS J.-B.

COMITÉ JULIEN RASSEL, RUE DE BAVAI, 96

Le Comité Julien Rassel se réunira au siège rue de Bavai, 96, dimanche 6 juin, à 2 h. 30 pour prendre part à la manifestation organisée par la ligue testamentaire du Faubourg de Valenciennes, comptant sur la présence de tous.

Le secrétaire : F. TILLION.

COMITÉ DU RÉVEIL SOCIAL. — Le Comité du « Réveil Social », invite tous ses membres à assister à la manifestation qui aura lieu dimanche, 6 juin, au Faubourg de Valenciennes. Rendez-vous chez le camarade Darras, rue du Faubourg de Valenciennes, à 2 heures 3/4.

Nous comptons sur la présence de tous les membres du Comité.

Le Secrétaire : VERCAMPT.

Comité « La Justice ». — Le Comité « La Justice » organise une grande soirée récréative, qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 5 heures précises du soir, à son siège, 10 bis, rue de la Justice.

Nous espérons que tous les membres avec leur famille, répondront présent à l'appel du Comité.

Le secrétaire, Ch. COUSSEMENT.

Section de Lomme. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 6 juin, à 4 heures, dans la salle Derousse, au Marais.

Ordre du jour. — Organisation des jeux de propagande.

Très bien guérie

Lorsque vous êtes en proie à la souffrance, que le mal vous poursuit sans trêve, sans relâche, quand après avoir souffert le jour on ne peut reposer la nuit et qu'il faut encore souffrir, il n'y a rien d'aussi désolant que de ne pas entendre un seul mot d'espoir, mais au contraire cette phrase décourageante : « Il n'y a rien à faire. » Nous disons chaque jour aux malades : Si vous êtes malade sans espoir et si vous n'avez pas encore essayé les Pilules Pink, ne désespérez pas. Et nous ne vous dirons pas : « Ecoutez-nous, non, mais écoutez ceux qu'elles ont guéris. »

Aujourd'hui, c'est la guérison de Mlle Thomas, de Pierre Bisé, de Beaulieu (Maine-et-Loire), qu'il s'agit. Nous avons reçu du père de la jeune fille la lettre suivante :

Mlle THOMAS.

« Je suis heureux de pouvoir vous faire connaître que les Pilules Pink ont donné de très bons résultats pour ramener à la santé ma fille âgée de 17 ans. Elle était très anémiée, très fatiguée, très pâle ayant fait pendant la guerre un ouvrage trop pénible pour ses forces. Elle dépérissait et se plaignait constamment de divers malaises. Mais elle a pris les Pilules Pink et de suite tout a changé. Elle s'est sentie plus forte, a retrouvé sa bonne mine et ne se plaint plus de rien. »

Toutes les femmes sont sujettes, pour différentes causes, à avoir leur sang appauvri. Or, les Pilules Pink donnent du sang avec chaque pilule et sont universellement employées dans ce but. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris ; 4 fr. 50 la boîte, 24 francs les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

SECTION DE SAINT-ANDRÉ. — Assemblée mensuelle samedi, 5 juin, à 7 heures du soir, au siège, rue de Lille.

Ordre du jour. — Lecture des procès-verbaux ; Causerie par le camarade Lebreton, secrétaire de la section de La Madeleine, et le camarade Garot : Questions diverses ; Adhésions nouvelles ; Cotisations.

Présence indispensable.

Le secrétaire : L. BRODEL.

SECTION DE TEMPLEUVE. — Les membres du Parti Socialiste de la section de Templeuve sont invités à assister à la réunion mensuelle, qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 7 heures du soir, au siège, salle Dubus-Delzenne.

Ordre du jour. — Réunion mensuelle ; compte rendu financier ; Questions diverses.

Présence indispensable.

Le secrétaire : L. DEPERNE.

Section de Wattignies. — Les membres de la section sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 6 heures du soir, chez Delfosse Louis, à la Place.

Ordre du jour. — Situation générale ; Situation financière. — Causerie par le camarade Caux.

Le secrétaire : CRESPEL.

A CANTELEU

CONCOURS DE BOUCHONS. — La jeunesse socialiste de Canteleu organise pour le dimanche 6 juin à la « Petite Botte de Paille », Grand'Route de Canteleu un concours de bouchons au profit de sa caisse.

70 fr. de prix en espèces. La mise est fixée à 0 fr. 35, les 4 mises 1 fr. 25.

Le jeu commencera à 9 heures.

La commission : CRINON, LEGRAND, NIDOT.

A BAUVIN

Réunion mensuelle, dimanche 6 juin, à cinq heures du soir, au siège, chez Sion-Wicart.

Ordre du jour. — Recette des cotisations ; distribution d'insignes aux membres n'en ayant pas encore ; Questions diverses.

Le secrétaire : CROMBECQUE Léon.

A BAUVIN-CORONS

Le groupe de la section du Parti ouvrier socialiste, hameau de Bauvin, se réunira le dimanche 6 juin, à 5 heures du soir, au siège, chez Feerster Victor.

Ce Soir avant le repas **UN GRAIN de VALS** résultat demain matin

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

GROUPE « CLARTÉ »

Section du Nord. — Dimanche, 6 juin 1920, à 10 heures précises, salle du Tivoli, 28, rue de Fives, Grande Conférence : « Les Intellectuels contre la Guerre », par Paul Colin, secrétaire de la section belge de « Clarté », directeur de l'« Art Libre ».

Audition de poèmes de Marcel Martinet, Jouve, Vildrac, Garnier. — Participation aux frais : 0.50 c.

Le secrétaire : E. DONCE-BRISY.

LIBRE-PENSÉE

A FIVES

CONFÉRENCE-CONCERT

La Ligue Testamentaire du Faubourg de Valenciennes organise, pour le dimanche 6 juin, à 3 heures du soir, une sortie de propagande qui sera suivie d'une conférence-concert avec le concours du camarade Saint-Venant, député du Nord, et de tous les groupes de Libre-Pensée et Socialiste de la région.

Nous espérons que les citoyens dignes de notre ligue, voudront rehausser l'éclat de notre fête par leur présence et nous envoyer dans le plus bref délai possible, leur adhésion, au siège, chez Paul Darras, rue du Faubourg de Valenciennes, à Fives-Lille.

LA COMMISSION.

LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE DU SUD. — Assemblée général samedi 5 juin, à 7 heures 30 précises du soir, au siège de la Société, chez le citoyen Baert, rue du Pole-Nord.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Question financière. — Compte rendu du Congrès. — Questions diverses. — Manifestation.

LE SECRÉTAIRE.

A MONS-EN-BAROEUL

LE MEETING DE LA LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE

C'est dimanche qu'a lieu le meeting des camarades de la Libre-Pensée Socialiste du Faubourg de Valenciennes. Votre devoir de socialiste s'impose à y assister.

1. Vous êtes priés de vous réunir chez De Muynck, rue J.-J.-Rousseau, pour 1 h. 30 pour partir en groupe avec le P.S., L.P.S., l'A.R.A.C. et S.B. ; 2. se munir de sa carte de J. S. ; 3. ceux qui ne l'ont pas encore, pourront la retirer le même jour, à 1 h. 30, chez De Muynck.

Le secrétaire, Ch. DUWER fils.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fab^t à BESANÇON

Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.